



Sr. Joseph S. Blatter

M. Joseph S. Blatter
Président
FIFA-Strasse 20
P.O> Box 9044
Zurich, Suisse
Par e-mail:contact@fifa.org

1er Mai 2012

Cher M. Blatter,

Objet : Commerçants Informels et Forums de négociation Municipales dans les Villes d'Accueil de la Coupe du Monde 2014

StreetNet International, Central Unica dos Trabalhadores(CUT) et Centre Gaspar Garcia pour les Droits de l'Homme vous écrivent à la suite à vos récentes discussions avec les représentants de CSI et IBB, et pour la correspondance antérieure de Mary Robinson et Ela Bhatt concernant les droits des Commerçants Informels.

Dans votre lettre du 4 Janvier 2011, adressée à la Coordination Allemande sur L'Afrique du Sud, la FIFA a reconnu les impacts sociaux potentiels de la Coupe du Monde sur les pauvres les plus vulnérables en milieu urbain, et a indiqué son intention d'identifier des approches plus constructives et réalisables à la négociation dans le cadre du commerce urbain pendant la Coupe du Monde de 2014 au Brésil. Vous avez gracieusement offert de mettre à jour les parties concernées sur les progrès accomplis à cet égard.

En 2011, StreetNet International a été impliqué dans un exercice fastidieux de cartographie des organisations existantes des commerçants informels dans les 12 villes d'accueil, le cadre juridique actuel au niveau national et municipal concernant le commerce en milieu urbain et les mécanismes de consultation et de représentation en place, tant en droit et en pratique.

1008 Salmon Grove Chambers,
Anton Lembede Street, Durban, South Africa
P. O. Box 61139, Bishopsgate, Durban 4008,
Tel: +27 31 307 4038
Fax:: +27 31 306 7490
Email: info@streetnet.org.za
Website: www.streetnet.org.za
PBO No. 930030585

StreetNet a identifié plus de 80 organisations de commerçants informels dans les 12 villes d'accueil et il est fort probable que plusieurs autres organisations ne soient pas encore contactées. StreetNet estime globalement qu'il pourrait y avoir jusqu'à 300 000 commerçants en milieu urbain dans les 12 villes d'accueil. Comme vous le savez, le cadre juridique actuel pour le commerce en milieu urbain est basé sur les règlements municipaux et il existe des différences considérables d'approche d'une ville d'accueil à l'autre. Il n'y a malheureusement pas d'exemples de meilleures pratiques de fonctionnement des mécanismes de dialogue entre les autorités municipales et les organisations représentatives des commerçants urbains dans toutes les villes d'accueil en ce moment.

En Octobre 2011, StreetNet a convoqué la première réunion des organisations commerciales urbaines, avec des représentants de 8 des 12 villes d'accueil. La réunion a été l'occasion d'examiner les résultats de l'exercice de cartographie pour un échange d'expériences entre les différentes organisations et également pour les organisations d'être informées sur l'impact potentiel du projet de loi générale de la Coupe du Monde et les zones d'exclusion proposées autour des stades et des espaces des supporters.

Un forum national organisé par la CSI- Amériques, avec la participation de CUT, IBB, et un large éventail des organisations de la société civile, s'est tenu le 26 Octobre, et a publié une déclaration sur les principales questions qui affectent les commerçants urbains et leurs solutions proposées.

Depuis lors, StreetNet et les organisations de commerçants informels se sont concertés avec CUT et d'autres syndicats et partenaires afin d'identifier les façons possibles avant de mettre en place des programmes de soutien pour les organisations de commerçants et des mécanismes de dialogue avec les municipalités concernées.

En 2012, en partenariat avec CUT, StreetNet organisera une série de programmes de renforcement des capacités avec les organisations de commerçants en vue d'améliorer leur attente en plaidoyer et de mettre en place des structures de coordination au niveau municipal. Au même moment, c'est l'attente de StreetNet, de voir les autorités municipales, examiner favorablement les revendications pour la création de forums de négociation (cadre statutaire de négociation) avec les structures de coordination des commerçants urbains.

Dans votre dialogue avec le Comité Local d'Organisation, le Gouvernement et les villes d'accueil, nous exhortons donc la FIFA à s'assurer que les commerçants informels soient pleinement intégrés dans les zones opérationnelles, y compris dans les espaces autour des Stades et dans les parcs de supporters

Pour atteindre ces objectifs, nous recommandons les actions suivantes :

(1) que la FIFA encourage les autorités municipales à établir un forum de négociation (cadre statutaire de négociations) pour dialoguer avec les organisations représentatives de tous les vendeurs informels dans les différentes villes d'accueil ;

(2) que dans les espaces autour des stades et dans les parcs des supporters, 50% des stands (étalages) soient réservés aux commerçants locaux informels qui vendent des objets d'art typiques, des aliments et boissons typiques de la région. Ces stands doivent être loués à des commerçants informels à des prix abordables, tout en donnant la priorité , à des coopératives ou autres initiatives d'économie sociale de commerçants qui, autrement, perdent leurs espaces commerciaux, qu'ils soient ou non en possession d'une licence ou autorisation valable.

(3) que des alternatives appropriées pour le commerce informel soient développées dans chaque municipalité de manière consultative ; ces sites commerciaux doivent être financés à 50% par la FIFA et être conçus comme des solutions à long terme devant être mises en place en même temps pendant et après la Coupe du Monde, de sorte que ce soit un héritage social de la Coupe du Monde pour les commerçant informels.

Nous serions heureux de fournir plus de détails concernant ces propositions.

Nous vous prions de croire, Cher Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations,

Artur Henrique da Silva Santos
 Presidente
 Central Única dos Trabalhadores- Brésil

Nora Wintour
 Coordinatrice des Campagnes
 StreetNet International

Luciana Itikawa
 Coordinatrice
 Centre Gaspar Garcia pour les Droits de l'Homme (GGCHR)

CC Juan Somavia, Directeur General, Bureau International du Travail
 CC Sharon Burrow, Secrétaire Générale, Confédération Syndicale Internationale
 CC Mary Robinson;
 CC Ela Bhatt;
 CC Coalition des ONGs d'Allemagne sur l'Afrique du Sud;